

Comité Syndical du 20 mai 2021

DELIBERATION N° 2021-05-032 Indicateurs réglementaires et stratégiques 2020

Nombre de membres 105			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du onze mai deux mille vingt et un, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le quatorze mai deux mille vingt et un, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
En exercice	Présents	Votants	
105	10	11	L'an deux mille vingt et un, le vingt mai à quatorze heures, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée par le Président s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur POLI Xavier. Madame SOTTY Marie-Laurence a été désignée secrétaire de séance. S'agissant d'une re-convocation, le comité peut valablement délibérer sans condition de quorum
Présents : SOTTY Marie-Laurence, BERNARDI François, POLI Xavier et MATTEI Jean-François.			
Présents par visio-conférence : POLIFRONI Bruno, CIAVAGLINI Joëlle, DOMINICI François, NEGRONI Jérôme, GIORDANI Jean-Pierre et QUILICHINI Paul.			
Absents représentés : MARCANGELI Laurent (pouvoir à Jean-François MATTEI)			
Absents : ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALÉ Serge, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Jean-Jacques, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POZZO di BORGO Louis, ROMITI Gérard, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste et TIERI Paul. BACCI Christian, COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée, COMBETTE Christelle, CORTICCHIATO Caroline, FAGGIANELLI François, FERRANDI Etienne, FRAU David, KERVELLA Philippe, LACOMBE Xavier, MINICONI Ange-Pascal, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PASQUALAGGI Jean-Marie, POGGIALE Pierre-Jean, PUGLIESI Pierre, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, SUSINI Jean, VANNUCCI Stéphane, VINCILEONI Antoine-Mathieu et VOGLIMACCI Charles Noël. ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don Napoléon et GRAZIANI Frédéric. ACQUAVIVA François-Xavier, MARCHETTI François-Marie, BARTHELEMY Roxane, GUIDONI Pierre et SEITE Jean-Marie. FANTOZZI Jean-Michel, VIVONI Ange-Pierre et VUILLAMIER Jean-Marcel. BRUZI Benoît, EMANUELLI Paul-Jean et GAMBOTTI Alexandre. BELLINI Pierre-François, GIFFON Jean-Baptiste et MURACCIOLI Jean-Jacques. FRANCESCHINI Christiane et SINDALI Philippe. BERLINGHI François, CIMIGNANI Marie-Flora, MARIOTTI Marie-Thérèse et NICOLAI Marc-Antoine. ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, MORTINI Lionel et SAULI Joseph. DOMINICI Jean, GALETTI Joseph, GIABICONI Jean-Charles, PASQUALI Gabriel, RAO Frédéric et TERRGHI Charlotte. FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, MARCHETTI Etienne et OLMETA Claudy. FRANCHESCHI Jean-Claude. ALBERTINI Pierre-François. CICCADA Vincent et LECCIA Pascal. BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, MICHELETTI Vincent et PERENEY Jean, CHIAPPINI Charles, MATTEI FAZI Joselyne et POMPONI Paul François. CESARI Etienne, GIANNI Don Georges, LOPEZ Denis, LUCCHINI Félicien, SERRA Jean-Marc, SIMONI Géraldine, STROMBONI Jeanne et SUSINI Grégory.			
Certifié exécutoire, après transmission en Préfecture le : 07/06/2021 et de la publication de l'acte le: 07/06/2021			


 Pour le Président, par délégation,
 Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

 Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20210520-2021-05-032-DE
 Date de télétransmission : 07/06/2021
 Date de réception préfecture : 07/06/2021

Monsieur Xavier Poli, Vice-Président expose,

Les orientations stratégiques du syndicat pour la période 2021-2026 ont été adoptées lors du comité syndical du 16 décembre 2020.

Ces nouvelles orientations s'inscrivent dans une démarche de performance. Aussi les actions sont déclinées selon les objectifs poursuivis, les résultats attendus pour les années à venir mesurés au moyen d'indicateurs précis.

Annuellement un bilan de l'avancement des objectifs avec les résultats obtenus est soumis au Comité Syndical. Les indicateurs de l'année 2020 serviront de base de référence.

Il est demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir approuver les indicateurs réglementaires et stratégiques de l'année 2020 comme base de référence

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1

Vu la délibération 2020-12-099 du 16 décembre 2020 approuvant les orientations stratégiques 2021-2026

Vu la délibération 2021-02-09 du 11 février 2020 approuvant les indicateurs stratégiques 2021-2026

Considérant l'intérêt de s'inscrire dans une démarche de performance pour mesurer annuellement l'avancement des actions mises en œuvre

Ouïe l'exposé du rapporteur Monsieur Xavier Poli, Vice-Président

A l'unanimité,

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Adopte le tableau des indicateurs de suivi des objectifs et indicateurs stratégiques de l'année 2020 annexé à la présente comme base de référence
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique de la présente délibération

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour le Président,
Le Vice président

Xavier POLI

Accusé de réception en préfecture

02B-200009827-20210520-2021-05-032-DE

Date de télétransmission : 07/06/2021

Date de réception préfecture : 07/06/2021

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication

Objectifs et indicateurs stratégiques 2021-2026

	Indicateurs	Objectifs	2020	Cible 2023	Cible 2025	Cible 2030	Cible 2035	Remarque
Objectifs réglementaires	Production de déchets	Réduction de la production de déchets ménagers par habitants par rapport à 2010 : 10% en 2020, 15% en 2030	12%		15%	15%		L'intégration des nouvelles recycleries en 2020 a mathématiquement dégradé le ratio de production/hab
	Filières REP	Neuf nouvelles filières REP de 2021 à 2025	1		9			Huiles minérales et végétales : déployée avant la REP.
	Tri des emballages	Généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en 2022 : % hab.	100%	100%	100%			Objectif atteint depuis août 2018
	Tri à la source des biodéchets	Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : 95% de la population	24%	95%	95%			
		Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2023 : détournement de 50 % des biodéchets des Omr en kg/hab avant mise en place du tri à la source.	99kg	60kg	60kg			Carac 2018 : 120 kg/hab de biodéchets dans les Omr. Objectif : 60 kg/hab détournés.
	Réemploi	Réemploi de 5 % des déchets ménagers en 2030	0,3%		2,6%	5,0%		Répartition par matière : Pneus 4,91 %, Textiles 92,1%, Bouteilles de gaz 2,97 %, Cartouches d'encre 0,02%
	Taux de réemploi et recyclage	Taux de réemploi et recyclage des déchets ménagers et assimilés : 55 % en 2025, 60 % en 2030, 65 % en 2035	34%		55%		65%	dont Réemploi 0,3%, Recyclage 25 %, Organique 9 %
		Taux de valorisation matière et organique des déchets non dangereux non inertes : 65 % en 2025						Indicateurs cumulant DMA et DAE : proposition de le retirer du tableau de bord des indicateurs SYVADEC car nous ne valorisons pas les flux de tri de DAE
Valorisation énergétique	Valorisation énergétique d'au moins 70% des déchets non réemployés, recyclés ou compostés en 2025	13%		70%			8 % CSR sur refus emballages, DDS et meubles. En 2020, traitement en UVE des balles pour 5%.	
Stockage	Réduction du stockage par rapport à 2010 : 30% en 2020, 50% en 2025	33%		50%				
	10 % maximum de déchets ménagers stockés en 2035	60%		40%		10%		
Objectifs stratégiques	Pédagogie	100% des établissements scolaires labellisés	63%		100%			écoles, collèges et lycées
	Compostage	80 % des hab. ont accès à un composteur	24%		80%			
	Valo locale	% de valorisation locale sur total DMA (hors gravats)	9%		20%			biodéchets, végétaux
	GES	Bilan carbone : solde GES (t équ. CO2)	73 680		0			émissions générées - émissions évitées
	Contribution/t traitée	Maîtriser l'évolution des contributions (€/t)	136		130			toutes tonnes traitées
	Contribution/hab.	Maîtriser l'évolution des contributions (€/hab)	124		91			
	Tarification Incitative	38% des CC à la TI en 2025	0%		38%			
Objectifs du PPI	Quais de transfert Omr	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 11	10		11			
	Centres regroupement du tri	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 11	3		11			dont 2 dans les CTV d'Ajaccio et Monte
	Recycleries	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 32	22		27			
	Eco-Points	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 25	2		15			
	Recy. mobiles	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 4	1		4			
	Espaces réemplois	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 57	0		40			
	Bioplateformes	Besoin global sur périmètre SYVADEC : 7	2		7			dont 2 en bâtiment (Monte et PV)
	Centres de tri valorisation	Créer 2 CTV à Ajaccio et Monte	0		2			
ISDND	Créer 1 nouvelle ISDND publique	0		1				

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20210520-2021-05-032-DE
Date de télétransmission : 07/06/2021
Date de réception préfecture : 07/06/2021